

## Lettre ouverte à M. Le Maire

De nouveaux changements à la Mairie de Valence nous ont été annoncés :

- Démission de M. Veiler, DRH, pour aller dans une autre collectivité.
- Décision de ne pas recruter un nouveau DRH mais d'aller vers une direction collégiale autour du directeur général des services.
- La direction de l'organisation créée dernièrement réintègrera de fait la DRH avec donc la mise sous tutelle de la médecine de prévention.

**Le dialogue social actuellement est au niveau zéro dans notre collectivité, réduit à un tête à tête entre la direction et un syndicat minoritaire (Cgt 67 % des voix aux élections, où est le respect de votre vote ?).**

Les réorganisations s'enchainent (alors qu'on nous avait informé que 2012 était l'année des derniers changements). Lorsqu'elles vont dans le bon sens et que les agents sont d'accord, nous soutenons le projet. Lorsque les réorganisations sont imposées et que nous exprimons notre désaccord, toutes contestations sont alors prises comme un crime de lèse majesté, entraînant des représailles sur les agents qui s'expriment (EBMG, D3ES, CCAS, militants syndicaux...).

Nous souhaitons **un dialogue social renouvelé, respectueux du rôle de chacun, apaisé et constructif** à l'instar des pratiques nationales où les ministres ont entamé des négociations avec les organisations syndicales. **Nous vous demandons donc l'ouverture d'espaces de discussions et de négociations sur des sujets primordiaux pour les agents.**

- ⇒ les travailleurs pauvres (gagnant moins de 1 000 € par mois) à la mairie de Valence et l'amélioration de leur situation (temps de travail, déplacement, conditions de travail,)
- ⇒ Les avantages sociaux pour les agents : mutuelles, restauration et ticket resto, activités sociales et culturelles, suspension du jour de carence, ...
- ⇒ La santé et la sécurité au travail : médecine de prévention, nombres d'agents de prévention, stress, prise en compte du vieillissement,
- ⇒ Lutte contre les inégalités et les discriminations

Dans l'attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de nos salutations syndicales

**Entretien des bâtiments et des écoles  
LA MAIRIE REFUSE DE PRENDRE SES RESPONSABILITES**

Après une négociation avec les 2 organisations syndicales, sur la nouvelle organisation, la Cgt a acté les points que nous considérons comme une avancée par rapport au projet initial, nous avons consulté les agents concernés pour connaître leur position.

Ces derniers ont considéré que les avancées n'étaient pas suffisantes par rapport aux pertes et nous ont demandé de voter contre le projet. Une délégation est venue au CTP pour s'exprimer... Depuis, certains agents subissent des représailles : convocation et réprimandes, baisse des heures travaillées, plus de remplacement...

M. Bouchet, dans un courrier, accuse la Cgt de ne pas respecter sa parole et de porter la responsabilité de sa décision de ne pas appliquer les avancées négociées. **Quelle conception de la démocratie sociale !!! Pour la Cgt, c'est l'avis des agents concernés qui oriente notre vote...**

**Nous prend-on collectivement pour des idiots !!!** Si notre avis est si important

- pourquoi la transformation de la médecine du travail, alors que le médecin et la Cgt ont dit leur désaccord en Chs ?
- Pourquoi l'autonomie du CCAS, alors que les 2 syndicats ont voté contre ?
- Pourquoi la réforme des CAF, alors que 50 % des agents ont répondu contre la réorganisation ?

Nous avons demandé à la mairie une nouvelle rencontre sur la situation des agents d'EBMG, agents à temps incomplet, avec des horaires éclatées et des salaires sous le seuil de pauvreté, et dont la restructuration va encore aggraver la situation.

Et bien sur aucune réponse...

**Médecin de prévention : Mea culpa**

**Par courrier, les élus EELV nous informent de leur désaccord avec cette réorganisation, en raison de l'importance de l'indépendance du médecin de travail. Nous avons oublié de mentionner l'abstention d'une élue lors du CTP dans notre tract.**

**Nous nous en excusons auprès des élus**

*Brèves - brèves - brèves*

**Jour de carence**

Le jour de carence, mis en œuvre par le précédent gouvernement pour répondre aux exigences de Bruxelles, n'est pas encore supprimé.

La Cgt a porté le 23 octobre des milliers de pétitions à la ministre pour lui rappeler son engagement.

A suivre...

*Brèves - brèves - brèves*

**Emploi d'avenir**

Les collectivités se sont engagées à recruter des jeunes en contrat d'avenir pris en charge à 75 % par l'Etat. Une quinzaine de recrutements seraient prévues à la mairie.

La Cgt demande des garanties sur un recrutement par les missions locales, le tutorat et

la formation...

*Brèves - brèves - brèves*

**Journée d'action contre l'austérité 14 novembre**

1000 manifestants à Valence, pour refuser les politiques d'austérité européenne. Dans toute l'Europe, les salariés, les étudiants, les retraités se sont exprimés pour une autre Europe, sociale et solidaire.